

C O M M U N E D E M O N T R I O N D

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 JANVIER 2009 - 19H00

PROCÈS-VERBAL

Date de convocation : 22 JANVIER 2009

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. RICCI Pierre - M. PEERSMAN André - M. BRAIZE Alain - Mme TSCHOFEN Béatrice - Mme. LAVERY Joséphine M. MUFFAT Roger Serge - - Mme FAVRE Annie - M. PERSIN Franck

Absents et excusés : Mme LANVERS Edith - Mme. DUMAS Claudine

Procurations :

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance Mme. LAVERY Joséphine

Approbation du dernier compte rendu :

Serge Muffat fait observer l'oubli dans le débat sur le plan d'investissement du mandat, de la position de 5 conseillers :

Serge MUFFAT : Pour donner une priorité à la réalisation de salles au chef lieu, pour répondre aux besoins des associations et des habitants, avant la réalisation d'une salle au lac. Il semble difficilement envisageable de réaliser 2 salles en même temps.

André PEERSMAM : Pour la réalisation des 2 projets, salle au chef lieu et salle du lac

Michel MUFFAT (La Glière) Pour les 2 projets, avec une priorité, pour la salle du lac.

Pierre RICCI (procuration André PEERSMAN) : Pour les 2 projets

Claudine DUMAS : Pour les 2 projets, salle du lac et salles chef lieu.

Monsieur le Maire précise, que les salles du chef lieu sont programmées, dans le mandat.

PARKING SOUTERRAIN :

- Bilan fonctionnement période des fêtes :

Monsieur André PEERSMAN, rappelle que le parking a été ouvert le 19 décembre en fin d'après midi.

Qu'il a été mis en place des badges pour les véhicules des commerçants, et des employés des commerces, afin de leur permettre de se garer cet hiver dans le parking souterrain.

Il y'a eu un problème de squatteur, qui a été résolu par l'intervention de la police municipale.

- Horodateur et tarification :

L'horodateur vient d'être installé, les personnels formés.

Il est possible de prévoir urne franchise de stationnement de 30 minutes gratuites.

En conséquence le Conseil municipal à l'unanimité des présents adopte la tarification suivante

Tarifs :

- Amodiation (concession trentenaire)	12 000.00 € TTC
- Abonnements Semaine	7.00 € TTC
- 1/2 heure (franchise)	Gratuit
- 1 heure	0.40 € TTC
- 4 heures	1.00 € TTC
- Journée2.00 € TTC

- Parking payant du 15 décembre N au 15 avril N, et du 1 juillet N au 31 Août N
- Stationnement gratuit le soir entre 19 h et 9 heures

- Travaux à finir :

- Début janvier, pose des balustrades par la société "Perrin".
- Fin de la réalisation des sanitaires
- Résoudre les problèmes d'infiltrations en divers endroits du parking
- L'ascenseur est mis en route, ainsi que le branchement électrique définitif
- Finir de finaliser les échanges et cession de terrain.
- Mettre en place une signalétique

Une rencontre avec l'architecte est programmée jeudi 28 janvier, pour faire le point sur ce chantier.

TERRAIN P.E.P 80 :

La Commune comme indiqué lors de précédent conseil, va se porter acquéreur des terrains suivants, dans le cadre de l'aménagement du secteur et de sa sécurisation.

- Parcelle AB 82p d'une contenance de 1 a 22
- Parcelle AB 712p d'une contenance de 3 a 05
- parcelle AB 166 d'une contenance de 0 a 92

Les actes d'acquisitions vont être réalisés prochainement.

DEMOLITION DES GARAGES P.E.P 80 :

Dans le cadre de cette acquisition par la commune, dans le but de reprofiler le carrefour entre la départementale et la voie communale du Pas, il va être procédé à la destruction des anciens garages aujourd'hui désaffecté.

Etude sur le secteur des "Plagnette" :

Dans ce cadre la commune va engager, parallèlement à la réalisation par le Conseil Général du carrefour des "Plagnettes", une étude sur tout ce secteur qui prendra en compte les réseaux, la sécurisation des accès, des cheminements, et les aspects paysagers

Une commission va être constituée pour suivre ce secteur, avec l'aide d'un cabinet d'étude.

DOMMAINE DU BARRON :

Monsieur le Maire précise, que la commission d'appels d'offres, s'est réunie à 2 reprises dans le cadre de la procédure adaptée, concernant le marché de maîtrise d'œuvre, pour la construction d'une salle d'animation et d'une base de loisirs au lac de Montriond.

Après une première phase, 3 candidats ont été retenus et auditionnés par la commission.

Il est précisé que Madame Joséphine LAVERY, étant employée, d'un des soumissionnaires, quitte, physiquement la salle et n'a pas pris part aux commissions d'appels d'offres.

La Commission propose de retenir le cabinet MONET Hervé des Gets, pour conduire cette opération pour un montant de 151 124.80 € HT.

Monsieur le Maire précise, qu'il n'y a pas actuellement de projet défini, que celui-ci va être étudié avec le cabinet retenu et la commission qui va suivre le projet.

Membres de la commission de suivi du projet :

- Serge MUFFAT
- André PEERSMAN
- Emile BREHIER
- Annie FAVRE
- Michel MUFFAT

EAU ET ASSAINISSEMENT

Travaux la Glière tranche 1 :

Le Conseil Municipal entérine le lancement de la consultation des entreprises, pour la réalisation, ce printemps de la tranche 1.

CABINET DUMONT :

Une réflexion va être engagée, sur la pertinence de la continuité de la collaboration avec le cabinet Dumont, pour les travaux des réseaux d'eau, suite à différents problèmes de conceptions, observés dans d'autres projets.

PERSONNEL COMMUNAL :

Baignade :

Une réflexion va être engagée, par la commission tourisme et la commission du lac sur la pertinence du maintien d'une baignade surveillée, au lac de Montriond.

Un point sera présenté dans une prochaine séance.

Services Techniques :

Le Conseil autorise le recrutement pour la période du 1^{er} mai au 30 octobre de 3 saisonniers, pour le service technique et charge Monsieur le Maire et la commission travaux, de procéder au recrutement.

SUBVENTION

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes

NOMS ASSOCIATIONS	2009
La Meurienne Animations	18 000,00 €
Fanfare municipale de Montriond	7 500,00 €
Amicale du lac vert	500,00 €
Amicale des anciens combattants	600,00 €
ASS Parents d'élève de Montriond	1 000,00 €
Amicale des sapeurs pompiers Montriond	1 000,00 €
Animations et Loisirs Montriond	2 500,00 €
Rando Montriond	2 000,00 €
Association Transfusion sang Vallée d'Aulps	350,00 €

Radio Morzine	500,00 €
Association Sporting Club Morzinois	690,00 €
Hockey Club de Morzine	450,00 €
Ski club Avoriaz	360,00 €
Esprit Montagne	540,00 €
Association La Clé de Sol	180,00 €
Association de patinage artistique, danse sur glace Morzine	720,00 €
Association de Judo club des portes du soleil	300,00 €
La Ruche (familles rurales Morzine)	870,00 €
Association Tous en scène	180,00 €
Association les Restaurant du cœur Haute - Savoie	200,00 €
Association entraide internationale des Scouts de Cluses	200,00 €
Concours pêche (amicale du lac vert	1 000,00 €
Régate Aviron (club aviron de Thonon)	1 000,00 €
A.P.E St Jean d'Aulps	225,00 €

PROGRAMME D INVESTISSEMENT

Monsieur BREHIER Emile présente le projet d'investissement 2009, 2010, 2011, en précisant comme le confirme Monsieur le Maire, que pour les années futures le projet peut être modifié.

Suite à cette présentation il est soulevé les points suivants :

* Besoin de faire un audit énergétique de tous les bâtiments communaux, les crédits correspondants seront inscrits au budget 2009

* Monsieur Serge MUUFAT : est-il raisonnable de réaliser 2 salles en même temps, sans privilégier les investissements à volet social (aire de jeux...)

* Madame Joséphine LAVERY : regard trop concentré sur les gros investissements, et reports dans le temps des petits projets.

Monsieur le Maire, précise que les gros investissements demandent de longues études et que le planning d'investissement n'est pas figé, il pourra être revu en cours d'année, ou au cours du mandat.

BUDGET 2009 :

Monsieur Emile Brehier fait une première présentation des orientations budgétaires, qui sera soumis au vote lors du prochain conseil.

Chaque conseiller est appelé à faire part de ses observations à la commission finance rapidement.

Gestion communale :

Monsieur Emile BREHIER, indique qu'il a sur l'exercice 2008 il a fallu réaliser certains travaux dans l'urgence, sans tenir compte des travaux inscrits au budget voté par l'ancienne municipalité, mais qui du fait de la réserve financière de la commune ont pu être absorbés.

Il convient dès maintenant de mettre en place la comptabilité d'engagement, afin de responsabiliser chaque commission à l'utilisation des crédits qui lui seront affectés.

Monsieur le Maire précise, qu'en cours d'année des ajustements restent possibles/

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Chef Lieu :

Fabrice GAILLARD présente au Conseil Municipal l'avancement du travail de la commission, qui entérine le projet de la réalisation d'une salle sur la dalle supérieure du parking souterrain, avec l'aide du service de la "CAUE", dont une convention de participation, sera proposée au prochain conseil municipal.

Avec l'aide de la "CAUE", la réflexion sur l'ensemble du chef lieu va être affinée.

Le Conseil, autorise le principe d'une convention avec la "CAUE", pour un montant estimatif de 3 600 €, plus frais d'architecte.

Communication :

Bulletin municipal :

Le bulletin municipal 3 est sorti et en cours de distribution.

La commission travaille sur le prochain numéro, qui fera le bilan d'un an de mandat et sur le budget communal.

Site internet :

Monsieur André PEERSMAM indique au conseil, qu'une présentation de la 1^{ère} maquette du site internet de la commune, sera faite lors de la prochaine séance du conseil. Ce site sera géré par la commission communication.

DIVERS :

Courrier de Monsieur Mangione (Président de la société de pêche)

Monsieur Mangione interpelle le conseil, sur les problèmes de gestion de l'alevinage du lac.

Une rencontre avec les responsables de la société de pêche va être organisée.

Feu du lac 2009 :

La commission tourisme, suite à la charge de travail de Monsieur BREHIER Emile, va réfléchir sur les modalités d'organisation de la manifestation.

La décision sera finalisée lors du prochain conseil.

Projet chemin VTT :

Monsieur Michel MUFFAT, fait part du projet de tracé par la commune de Morzine, sur zore, d'une nouvelle piste noire de VTT, qui aboutirait dans le secteur de l'Elé, dans le cadre du développement de son offre VTT.

Le Conseil après en avoir discuté, se montre défavorable à l'implantation d'une telle piste, car il est envisagé de réhabiliter le tracé de la future piste sur Montriond, pour les piétons.

Les élus concernés rencontreront Morzine, pour évoquer ce sujet.

Participation Voirie et réseau :

Monsieur le Maire fait, état, d'une réunion concernant l'instauration d'une nouvelle taxe, qui permettra à la commune conformément à la législation en vigueur, de recouvrer une partie des investissements réalisés par cette dernière, dans le cadre de permis de construire;

Un point précis sera présenté, lors du prochain conseil.

Ligne haute tension du lac :

Il est soulevé le problème de la ligne électrique aérienne de 23 000 volts qui dessert Ardent, au niveau du lac, suite aux récents problèmes (chutes d'arbres...).

Une réflexion va être conduite sur ce sujet par le Conseil Municipal;

Demande de Baraque à frites :

La demande présentée par Monsieur BUET Frédéric, de baraque à frites au lac de Montriond est refusée.

Plan Communal de sauvegarde :

Afin de réaliser ce document, une commission va être constituée.

La séance est levée à 23 h 30.

